Organisation mondiale de la Santé

COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION DU CONSEIL EXÉCUTIF
Deuxième réunion extraordinaire
Point 3 de l'ordre du jour provisoire

EBPBAC/EXO2/3
23 novembre 2012

Projet de douzième programme général de travail et projet de budget programme 2014-2015 : synthèse des débats des comités régionaux

1. Le projet de douzième programme général de travail et le projet de budget programme 2014-2015 sont élaborés en consultation avec les États Membres dans le contexte de la réforme de l'OMS. Dans le cadre de ce processus de consultation, les comités régionaux ont examiné les deux documents à l'état de projet dans le but de participer à leur élaboration.[1] Ce rapport présente une synthèse des principales questions soulevées lors des réunions des comités régionaux.[2]

2. En règle générale, les États Membres ont apprécié et approuvé le fait que le projet de douzième programme général de travail et le projet de budget programme 2014-2015 soient élaborés selon une approche participative. Ils ont noté que le projet de douzième programme général de travail envisageait l'action de l'OMS sur une période de six ans, alors que le projet de budget programme couvrait les activités de l'Organisation pour deux ans seulement. Les États Membres ont répété que les priorités devaient être clairement définies, que la chaîne des résultats devait être simplifiée pour plus de transparence et que le budget devait être réaliste.

DÉFINITION DES PRIORITÉS

3. Les États Membres se sont inquiétés du fait que le projet de programme général de travail et le projet de budget programme comportent trop de priorités et ont recommandé que des efforts soient faits pour en réduire le nombre. Ils ont demandé que les domaines prioritaires soient mieux délimités, que les activités à l'intérieur de chaque domaine soient mieux définies et que les domaines qui ne devraient plus être prioritaires soient indiqués. Aucun comité régional n'a suggéré ou proposé d'abandonner des priorités, mais les priorités suivantes ont systématiquement été évoquées : les maladies non transmissibles, l'intensification des activités en vue d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, la couverture universelle en matière de santé, la santé mentale, la

[1] Voir la décision EB131(10).

[2] Voir, en annexe, les liens vers les rapports et les résolutions concernant les débats des comités régionaux sur le projet de douzième programme général de travail et le projet de budget programme 2014-2015. Des exemplaires imprimés des documents seront disponibles pendant la session. Au moment où nous rédigions ce rapport, le Comité régional de l'Afrique n'avait pas encore eu lieu. Un lien vers le compte rendu du Comité (prévu du 19 au 23 novembre 2012) sera indiqué dès que ce document sera disponible.

santé environnementale, le Règlement sanitaire international (2005), les déterminants sociaux de la santé, la nutrition, ainsi que l'égalité des sexes et les droits de la personne.

4. Les États Membres ont demandé plus de détails sur les projets du Secrétariat en vue de renforcer la direction, la gouvernance, la gestion des connaissances et l'action en faveur des pays. Les débats ont notamment souligné la nécessité d'améliorer l'efficacité et la transparence et qu'il existait clairement un lien entre ces activités et le processus de réforme en cours.

5. Les États Membres ont souligné l'importance pour les bureaux de pays de se concentrer sur quelques priorités nationales étant donné que les capacités de mise en œuvre sont limitées, tant pour les pays que pour le Secrétariat. Cette approche exigera un engagement plus en amont et plus ciblé au niveau des pays.

CHAÎNE DES RÉSULTATS

6. Les États Membres ont demandé que les éléments de la chaîne des résultats soient mieux définis et que les liens entre les produits, les résultats et les impacts soient plus explicites dans les deux documents. En outre, les produits devraient être exprimés de manière plus spécifique et préciser la contribution respective des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège. Certains des produits comportent plus d'éléments qu'il n'est possible d'en obtenir en un seul exercice ; ni les États Membres ni le Secrétariat n'ont les ressources et les capacités voulues pour mettre en œuvre l'ensemble des activités envisagées. Il a également été suggéré de présenter les indicateurs de façon standardisée et de lier clairement les produits et les résultats aux indicateurs et aux cibles. Les États Membres ont signalé qu'il serait plus facile de mobiliser des ressources si les indicateurs étaient biens ciblés.

7. Les comités régionaux ont pris la mesure du travail effectué par le Secrétariat pour définir les indicateurs proposés. Ils ont fait observer qu'un cadre d'évaluation devait être encore défini et comporter des indicateurs rationnels, réalistes et mesurables pour contrôler l'exécution du budget programme. Certains États Membres ont signalé qu'il était important d'améliorer la méthodologie actuelle concernant l'appréciation de l'exécution du budget programme.

BUDGET

8. Les États Membres ont évoqué l'absence de chiffres dans le projet de budget programme présenté aux comités régionaux. Bien qu'ayant compris pourquoi le Secrétariat fournissait le projet de douzième programme général de travail et le projet de budget programme sans chiffres, les comités régionaux ont clairement indiqué que les prochaines versions devraient comporter quelques propositions précises de chiffres afin que les débats puissent être approfondis.

9. Des informations ont été demandées sur le coût des produits et sur l'allocation des ressources entre les différentes catégories et priorités ainsi qu'entre les trois niveaux de l'Organisation. Les États Membres ont signalé que, pour qu'il y ait un réel engagement au niveau des pays, ceux-ci devaient absolument participer à l'élaboration du budget programme et au calcul des coûts. Les prochaines versions du programme général de travail et du budget programme devraient refléter plus clairement les priorités susmentionnées.

10. Les États Membres ont demandé au Secrétariat d'indiquer exactement le niveau des ressources déjà disponibles et de celles dont on est sûr qu'elles le seront pour le prochain exercice budgétaire, et

de fournir des informations détaillées sur l'utilisation qu'il est prévu d'en faire aux, trois niveaux de l'Organisation, pour l'ensemble des produits et des résultats.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'OMS

11. Les États Membres ont signalé que le nouveau modèle financier et le nouveau processus budgétaire devaient être liés aux débats sur le financement futur de l'OMS qui auront lieu à la prochaine réunion du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif, en décembre 2012. Ils ont fait observer que tous les États Membres devaient participer à la définition des priorités. Les discussions sur le financement du budget programme ne devraient débuter qu'une fois que les priorités auraient été approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé. Certains États Membres ont suggéré que toutes les possibilités intéressantes de financement pluriannuel à plus long terme n'avaient pas encore été explorées.

12. Plusieurs États Membres ont évoqué la possibilité d'accroître le niveau des contributions fixées versées à l'Organisation, tout en reconnaissant que ce ne serait peut-être pas faisable immédiatement. Les contributions fixées doivent être gérées de manière plus stratégique.

13. Les États Membres ont demandé l'appui du Secrétariat pour l'accès au financement novateur et ont suggéré d'exploiter les compétences de l'OMS dans le domaine de la mobilisation des ressources et de la collaboration intersectorielle/multisectorielle au niveau national afin de mettre en œuvre le prochain programme général de travail et d'exécuter le prochain budget programme avec succès.

14. Le Directeur général a pris note des avis et des orientations fournis par les comités régionaux. Ceux-ci, ainsi que d'autres informations rapportées, sont pris en compte dans la poursuite de l'élaboration du projet de douzième programme général de travail et du projet de budget programme, qui seront examinés par le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration et le Conseil exécutif en janvier 2013.

ANNEXE

Plusieurs comités régionaux (Asie du Sud-Est, Europe, Pacifique occidental et Méditerranée orientale) ont adopté des résolutions sur le projet de douzième programme général de travail et l'avant-projet de budget programme 2014-2015. Les rapports et les résolutions sur ces questions sont disponibles sur le site Web de chaque Bureau régional.

- Comité régional de l'Afrique
  - À ajouter
- Comité régional des Amériques/ Conférence sanitaire panaméricaine
  - Rapport : http://new.paho.org/hq/index.php?option=com_content&view=article&id=7022&Itemid=39541&lang=fr#FinalReport
- Comité régional de l'Asie du Sud-Est
  - Rapport : http://www.searo.who.int/EN/Section1430/Section1439/Section1638/Section2726_16603.htm (en anglais)
  - Résolution : http://www.searo.who.int/LinkFiles/RC65_r2.pdf (en anglais)
- Comité régional de l'Europe
  - Projet de rapport : http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0010/174583/RC62-Report-Fre.pdf
  - Résolution : http://www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0011/173558/RC62rs03-GPW-PB-FRE.pdf
- Comité régional de la Méditerranée orientale
  - Résolution : http://applications.emro.who.int/docs/RC_Resolutions_2012_6_14702_FR.pdf
- Comité régional du Pacifique occidental
  - Rapport (à ajouter)
  - Résolution : http://www.wpro.who.int/about/regional_committee/63/resolutions/fr/index.html.

= = =